



Place du Marché, 2
4000 LIEGE
Secrétariat communal
Agent traitant : Jérémy FALCIONE
Tél : 04/221.80.99

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 28 MAI 2018

ADDENDUM

M. le BOURGMESTRE

- A.D. 23 bis** Pour un soutien communal aux alternatives à la prison.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. François SCHREUER, Conseiller communal.
- A.D. 23 ter** Pour la création de Conseils de quartier à Liège en 2018.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. François SCHREUER, Conseiller communal.
- A.D. 23 quater** Motion contre l'enfermement de familles avec enfants dans les
Centres Fermés.
Point inscrit à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller
communal.
- A.D. 23 quinquies** Motion visant à s'opposer à l'éventuelle construction de
logements pour familles avec enfants mineurs au Centre fermé
de Vottem.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. l'Echevin FIRKET

- A.D. 61 bis** Motion visant à obtenir le renouvellement complet de la flotte
de bus des TEC Liège Verviers.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. l'Echevin HUPKENS

- A.D. 77 bis** Motion relative au soutien au pluralisme des médias
radiophoniques.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. Olivier BIERIN, Conseiller communal.

M. l'Echevin SCHROYEN

A.D. 102 bis

Motion relative à l'installation de fontaines d'eau potable dans les espaces publics.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale.

A.D. 102 ter

Motion visant à reconnaître l'importance des services d'aide à domicile au niveau local.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Jean-Claude MARCOURT pour le groupe PS.

M. l'Echevin STASSART

A.D. 105 bis

Motion visant à bannir les perturbateurs endocriniens de l'alimentation.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, pour les groupes VEGA et ECOLO.

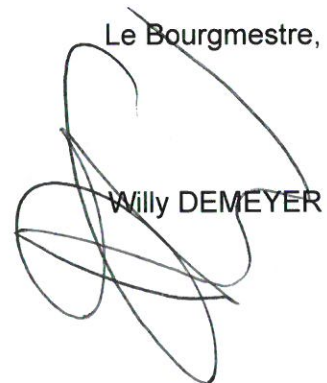
Mme l'Echevin FERNANDEZ FERNANDEZ

A.D. 120 bis

Motion relative à la prise en charge par la Défense nationale de la protection des lieux de mémoire liés aux faits de guerre.

Point inscrit à la demande de M. Jean-Pierre GOFFIN, Conseiller communal.

Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER